



> Lire cet article sur le site web

Connaître ses droits d'automobiliste pour mieux les défendre

Il faut être étudiant en Droit pour ne pas être effrayé par le contenu du sommaire du volume intitulé . Un éditeur qui s'adresse davantage aux praticiens du Droit qu'au grand public. S'il est un ouvrage vers lequel Monsieur Tout-le-Monde ne craindra pas de tendre la main, c'est le condensé intitulé **Je veux conserver mon permis de conduire**. Leurs auteurs, tous deux avocats au Barreau de Paris ont renoncé à faire de leurs lecteurs des juristes confirmés pour les informer en termes simples et pratiques. Maître **Rémy Josseaume** et Maître **Georges Ayache** ont relevé le défi lancé par les Éditions dans la Poche : ils répondent en cent sept pages seulement et sans jargon juridique excessif à vingt-cinq des questions que se posent fréquemment les automobilistes. L'ouvrage s'adresse à tous ceux qui voudraient connaître et protéger leurs droits. Qu'on ne s'y méprenne pas. Je veux protéger mon permis de conduire n'a rien du pamphlet destiné à alimenter la contestation de la politique de sécurité routière du gouvernement ou la logique du régime de contrôle sanction automatisé qui aura conduit au retrait de 13,5 millions de points de permis au cours de l'année 2013. Les deux auteurs partent simplement du constat que la plupart des infractions trouvent leur origine dans l'inattention passagère du conducteur, pas dans sa volonté manifeste de bafouer les règles du Code de la Route. Le froid systématisme de la sanction serait d'autant mieux toléré par nos concitoyens s'ils avaient une connaissance pleine et entière de leurs droits et s'ils disposaient de conseils pour mieux les défendre. En somme, **Je veux conserver mon permis de conduire** ambitionne de réconcilier les Français avec la vocation pédagogique originelle du permis à points. L'accumulation des dispositions du Code de la Route est si dense qu'elle conduit l'Administration elle-même à commettre des erreurs. Bien souvent au détriment de l'administré. Je veux sauver mon permis de conduire rappelle ainsi, par exemple, que les cyclistes se voient fréquemment retirer à tort des points sur leur permis de conduire. Idem pour ceux qui circulent sur un cyclomoteur ou un scooter de moins de 50 cm³ (voir page 79). La contestation de pareille sanction deviendra une partie de plaisir grâce aux conseils contenus par le petit ouvrage de **Rémy Josseaume** et **Georges Ayache**. Informations pratiques Titre : **Je veux conserver mon permis de conduire** — 25 questions-réponses pour me défendre Auteurs : **Rémy Josseaume** et **Georges Ayache**, avocats au Barreau de Paris Les Éditions dans la Poche, 2014107